

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-02-981

RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES 2024

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

Que le conseil municipal a adopté le 5 février 2024, le Règlement portant le numéro 2024-02-981 intitulé « Règlement concernant l'imposition des taxes municipales 2024 ». L'objet de ce règlement est de fixer tous les taux de taxes pour l'année 2024 ainsi que les modalités de paiement.

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À WICKHAM, CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2024.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière